

Rapport périodique (USL)

A. Page de couverture

A.1.

État partie

Nom de l'État partie

Maroc

A.2.

Date du dépôt de l'instrument de ratification, d'acceptation, d'approbation ou d'adhésion

Elle peut être consultée [en ligne](#).

2006-07-06

A.3.

Élément inscrit sur la Liste de sauvegarde urgente qui fait l'objet du présent rapport

Nom de l'élément

Taskiwin, martial dance of the western High Atlas

Inscrit en

2017

État(s) soumissionnaire(s)

Maroc

A.4.

Période considérée dans le présent rapport

Veuillez indiquer la période couverte par le présent rapport.

2017 - 2021

A.5.

Autres éléments inscrits sur la Liste de sauvegarde urgente, le cas échéant

Veillez établir une liste de tous les autres éléments présents sur le territoire de votre pays qui sont inscrits sur la Liste de sauvegarde urgente et indiquer en quelle année ils y ont été inscrits ; pour ce qui est des éléments multinationaux, veuillez indiquer quels autres États sont concernés.

A.6.

Synthèse du rapport

Veillez fournir une synthèse du rapport, qui permette au grand public de comprendre l'état actuel de l'élément, mentionne toute incidence positive ou négative de son inscription et fasse état des mesures de sauvegarde mises en œuvre pendant la période considérée et leur possible mise à jour les années suivantes.

Taskiwin dont les origines sont lointaines mais non identifiées, est une expression artistique traduisant des sens de guerre et de bravoure des époques historiques passées des tribus du Haut-Atlas occidental. La fonction martiale a disparu et a laissé à la danse une valeur patrimoniale indéniable. Actuellement, elle maintient et renforce les liens culturels, sociaux et identitaires des communautés la pratiquant et participe à une éducation culturelle, pédagogique et esthétique des générations actuelles (enfants surtout).

Intrinsèquement liée au mode de vie, aux pratiques culturelles et sociales, à la langue, au développement des localités du Haut Atlas occidental, Taskiwin favorise le sentiment d'appartenance à la terre et à la communauté tout en constituant un facteur essentiel pour le développement local et régional par le tourisme, la production des objets et outils artisanaux liés à la danse, le maintien et la transmission des savoir-faire.

Son inscription a permis aux communautés et à la société civile d'inaugurer une nouvelle dynamique pour le maintien de l'élément et mettre en œuvre des actions de sauvegarde à partir d'un plan ambitieux, mais tributaire des circonstances externes qui détermineront sa réussite ou son échec.

Afin d'endiguer la propagation du Coronavirus, le Royaume a adopté des mesures drastiques en imposant un confinement sanitaire restrictif et des interdictions de rassemblements. Les autorités ont mis en place dès le 20 mars de l'année de la pandémie l'état d'urgence sanitaire (encore en vigueur), avec la fermeture des frontières nationales accompagnée des restrictions aux libertés de circulation, de réunion et de manifestation.

Au vu des circonstances, la population marocaine a suivi scrupuleusement les mesures prises et les pratiques communautaires rassemblant les populations ont été simplement annulées.

Taskiwin en fait partie. Ses fonctions sociales à l'occasion des fêtes familiales ou collectives, des rassemblements annuels lors des festivals, des mariages et baptêmes, etc. ont empêché la pratique de la danse et la réalisation de nombreuses activités prévues dans le plan d'action.

La reconnaissance internationale a néanmoins servi de point de départ pour la reconnaissance à

l'échelle locale et régionale de l'élément en instaurant une certaine fierté d'être dépositaire d'un patrimoine universellement reconnu alors qu'il était auparavant considéré comme faisant partie de la plèbe. Les associations recensées se sont mobilisées pour créer une fédération qui serait le porte-parole des communautés et servira de levier pour mutualiser les efforts de l'état et des acteurs. La demande date de la première année de l'inscription et n'a abouti que récemment (2021). La mise en place de cette fédération est une réussite en soi pour la mise en place d'autres mesures de sauvegarde puisqu'elle crée un climat de confiance et un cadre juridique et de gestion.

Les communautés et les jeunes ont participé à la sauvegarde de la danse à différents niveaux malgré les mesures anti-covid. Des danses ont été organisées à de nombreuses occasions quand le gouvernement assouplissait les restrictions, l'état sanitaire national le permettait entre les différentes vagues et lors des fêtes. Le ministère de la culture a organisé la première édition du festival Taskiwin à Taroudant en octobre 2021, enregistré plusieurs troupes de danses, procédé à la documentation des savoir-faire liés à la danse comme la fabrication de tiskt, l'apparat et l'instrument de musique et organisé des rencontres au profit des jeunes élèves (22 octobre 2021 au lycée Roudani).

Les communautés ont adapté leur patrimoine à des événements festifs locaux, nationaux et internationaux. Une troupe participera en décembre à l'exposition internationale Expo Dubai. La volonté de revaloriser la danse est concrète, la pandémie a malheureusement freiné le dynamisme engendré par son inscription. Malgré cela, les communautés et l'état ne ménagent aucun effort pour la sauvegarder.

A.7.

Personne à contacter pour la correspondance

Donnez le nom, l'adresse et les coordonnées d'une personne à qui toute correspondance concernant le rapport doit être adressée.

Titre (Mme/M., etc.)

Mr

Nom de famille

Jlok

Prénom

Mustapha

Institution/fonction

Direction du patrimoine Point focal national de la Convention de 2003

Adresse

17 avenue Michlifen
Agdal - Rabat

Numéro de téléphone

06 61 93 35 67

Adresse électronique

mustaphajlok@gmail.com

Autres informations pertinentes

B. État de l'élément inscrit sur la Liste de sauvegarde urgente

Veillez vous référer au dossier de candidature ou aux précédents rapports, le cas échéant, pour savoir quand établir un rapport sur l'état actuel de l'élément et ne rendez compte que des changements pertinents survenus depuis la date de son inscription sur la Liste ou depuis le précédent rapport. Les dossiers de candidature, les calendriers spécifiques et les précédents rapports, le cas échéant, sont disponibles à l'adresse suivante : <https://ich.unesco.org> ou peuvent être demandés au Secrétariat.

L'État partie s'efforce de prêter une attention particulière au rôle du genre et d'assurer la plus large participation possible des communautés, des groupes et, le cas échéant, des individus concernés ainsi que des organisations non gouvernementales pertinentes pendant le processus de préparation de ce rapport ; il lui est demandé au point D ci-dessous de décrire de quelle manière il y est parvenu.

B.1.

Fonctions sociales et culturelles

Expliquez les fonctions, les significations sociales et culturelles de l'élément aujourd'hui, au sein et pour ces communautés, les caractéristiques de ses détenteurs et de ses praticiens et décrivez, entre autres, toute catégorie de personnes exerçant un rôle ou des responsabilités spécifiques vis-à-vis de l'élément. Une attention particulière devrait être accordée à tout changement pertinent susceptible d'avoir des répercussions sur le critère d'inscription U.1 (« L'élément est constitutif du patrimoine culturel immatériel tel que défini à l'article 2 de la Convention »).

Les communautés du Haut-Atlas occidental concernées par la danse de Taskiwin: Seksawa, Irouhln, Ait Hadi Ou Yous, Aghbar, Tigouga, Ida Ou Mahmoud, Ida Ou Msattog, Mntaga, Erguith, Ide Ou Zimr, Ait Ouadjas, Akounsane, Imdlawn, Amzmiz, Ait Chaib, Ait Mhand, Ait Tiksit, etc. ont développé un fort attachement à leur territoire et à leurs marqueurs identitaires. La Taskiwin en fait partie et tend à dominer le reste après l'inscription sur la LSU.

Bien que seulement les membres des troupes pratiquent la danse, il n'en demeure pas moins que toute la communauté y participe par la transmission, les encouragements, la compétition et surtout la fierté d'en être dépositaire.

Le port du costume traditionnel, la recherche de l'authenticité, le recours aux connaissances anciennes, la recherche des chants et rythmes anciens, le recours aux joutes oratoires, la quête de l'originalité par rapport aux autres praticiens, etc. sont autant d'éléments qui donnent une signification existentielle de l'élément et sa vitalité pour les communautés. Les danseurs, aèdes, individus passionnés, acteurs associatifs participent activement à la sauvegarde de ce patrimoine immatériel. Leur nombre augmente malgré la pandémie. Nous signalons l'intérêt de plus en plus croissant des jeunes filles notamment lors de la rencontre pédagogique au Lycée Ibn Soulaïman Roudani: l'auditoire était exclusivement féminin avec une volonté de comprendre le rôle direct et indirect de la femme dans la danse.

c'est ainsi qu'on peut avancer sereinement que la Taskiwin renforce les liens intergénérationnels. Ce sont les personnes âgées qui détiennent les connaissances relatives à l'élément, mais nous remarquons que la jeunesse témoigne une certaine reconnaissance aux aînés qui ont pu sauvegarder la danse qui allait disparaître complètement pour les considérations citées dans le formulaire de candidature.

Les pratiques en question et leur transmission constituent aussi un élément de socialisation des jeunes et enfants par le sentiment de fierté et d'appartenance à la communauté alors que jadis ils y voyaient un élément de dépréciation sociale. Des enfants sont associés fréquemment aux festivités et revêtent orgueilleusement l'habit traditionnel aux côtés de leurs aînés.

La responsabilité est partagée pour la sauvegarde de la Taskiwin au sein de la communauté. En témoigne la participation des troupes à une grande partie des activités culturelles dans les centres culturels, dans des lieux publics et, bénévolement, dans des lieux de privation de la liberté au profit des détenus.

La communauté est consciente de son appartenance et de sa place au sein du patrimoine culturel immatériel national. Elle aspire à représenter dignement le pays dans les activités internationales et donner l'exemple de sa détermination à sauvegarder son héritage malgré les contraintes et les menaces.

B.2.

Analyse de sa viabilité et risques auxquels il est actuellement exposé

Décrivez le degré actuel de viabilité de l'élément, en particulier la fréquence et l'étendue de sa pratique, la vigueur des modes de transmission traditionnels, la composition démographique des praticiens et des publics, et sa durabilité. Veuillez aussi identifier et décrire les facteurs qui, le cas échéant, constituent une menace pour la pérennité de la transmission et de la représentation de l'élément et indiquez le degré de gravité et de proximité de tels facteurs, en accordant une attention particulière à tout renforcement ou affaiblissement de la viabilité de l'élément suite à son inscription.

L'inscription de l'élément sur la liste a sensiblement développé un intérêt pour sa connaissance et sa sauvegarde, plus que les autres éléments inscrits sur la LR au regard de la détermination des communautés porteuses. Visiblement, sans les restrictions liées à la pandémie, l'élément aurait connu un essor glorieux et serait un bon exemple de volonté de sortir un patrimoine de la situation de sauvegarde urgente à celle d'une bonne pratique.

La volonté de sauvegarde, de transmission et de mise en valeur est perceptible chez les détenteurs. C'est un acquis et semble être assurée; les jeunes sont devenus sensibles à la question de continuité et de devenir des passeurs de la mémoire collective de la communauté. La tendance actuelle est la reconsidération de la danse et des praticiens, sa revitalisation dans son environnement social et économique et l'atténuation des menaces.

1. Situation des praticiens:

On relate sur le terrain une augmentation de groupes/troupes qui se sont formées autour de l'élément ainsi que l'intérêt des autorités locales et les acteurs locaux pour sa sauvegarde et sa valorisation. La création effective de la Fédération englobant les associations déjà

opérationnelle et son ouverture vers d'autres est un engagement réel et efficace pour tracer un cadre juridique pour les praticiens, améliorer leur situation et assurer la continuité de la danse.

2. Transmission

Les praticiens sont conscients des opportunités que leur procure la sauvegarde de l'élément et s'efforcent de le transmettre aux générations futures. Le cercle actif des praticiens augmente. Les jeunes s'identifient à l'élément dans le port des habits, la participation aux danses et la fierté d'appartenance à la communauté.

Le retour au village des immigrés influence positivement l'état de l'élément. Il s'accompagne de fêtes où la danse tient le rôle d'élément fédérateur et de ressourcement.

La transmission n'est pas automatique dans chaque famille. Certaines sont réticentes à la pratique et à la transmission.

La transmission s'effectue également par l'éducation. Des professeurs au Lycée Roudani ont intégré la Taskiwin dans leurs activités scolaires et parascolaires. Un concours y est même organisé.

La réflexion sur les moyens technologiques de l'information qui favorisent mieux la question de la transmission au regard de l'intérêt des jeunes et des enfants à ces outils est d'actualité.

3. Précarité

Le département de la culture et les autorités locales apportent un appui économique à la région abritant les communautés concernées. La pandémie a eu un impact néfaste sur toutes les régions et dans tous les secteurs des activités. Celui de la culture a vécu une situation morose. Si quelques industries culturelles et les arts ont pu bénéficier d'aides de l'Etat, les troupes traditionnelles de danses et de chants n'ont pas eu cette chance. Les praticiens dont la majorité a un revenu modeste (parfois absent), avaient eu des difficultés à subvenir à leurs besoins. Le festival organisé par le ministère de la Culture a contribué modestement à l'aide d'un ensemble de troupes inventoriées et a permis l'enregistrement de leurs prestations diffusées sur les réseaux sociaux.

L'aide financière de l'Etat demeure insuffisante et aléatoire.

B.3.

Mise en œuvre des mesures de sauvegarde

Veillez rendre compte des mesures de sauvegardes qui ont été décrites dans le dossier de candidature et dans un précédent rapport, le cas échéant. Décrivez de quelle manière elles ont été mises en œuvre et ont contribué de façon substantielle à la sauvegarde de l'élément au cours de la période considérée, en tenant compte des contraintes externes ou internes telles que des ressources limitées. Incluez en particulier des informations sur les mesures prises afin d'assurer la viabilité de l'élément en permettant à la communauté d'en poursuivre la pratique et la transmission. Fournissez les renseignements suivants en ce qui concerne la mise en œuvre de l'ensemble des mesures de sauvegarde ou du plan de sauvegarde :

B.3.a. Objectifs et résultats

Indiquez quels objectifs principaux ont été atteints et quels résultats concrets ont été obtenus pendant la période considérée.

Les objectifs primordiaux ont été dressés dans un plan de sauvegarde et visent à contribuer à la réhabilitation et à la revitalisation urgente de la danse Taskiwin. Le plan traduit l'ambition affichée par les acteurs locaux (notamment la Direction du patrimoine culturel et la Direction des arts, toutes relevant du département de la Culture; les communes rurales et urbaines de la province de Taroudant; le ministère de l'éducation nationale) et les jeunes associations représentantes des communautés quant à la nécessité d'intégrer Taskiwin et tous les aspects de leur patrimoine culturel immatériel dans les programmes visant le développement territorial durable de la région d'une façon générale. Cette ambition se reflète nettement dans les noms de ces jeunes associations qui associent souvent le volet « développement » aux impératifs culturels, patrimoniaux et sociaux.

Premier résultat: Les troupes Taskiwin existantes sont soutenues et impliquées dans la mise en œuvre du plan de sauvegarde,

Deuxième résultat: De nouvelles troupes de danse sont constituées dans d'autres communautés du Haut-Atlas occidental, avec un intérêt particulier pour les hameaux et villages enclavés.

Troisième résultat: Des mécanismes sont mis en œuvre pour la sauvegarde, la viabilité et la promotion de Taskiwin en conformité avec ses caractéristiques artistiques et patrimoniales.

B.3.b. Activités de sauvegarde

Dressez la liste des principales activités menées au cours de la période considérée pour obtenir ces résultats escomptés. Veuillez décrire les activités en détail en mentionnant leur efficacité et tout problème rencontré dans leur mise en œuvre.

Pour atteindre ces objectifs principaux, le plan de sauvegarde a permis la mise en œuvre de cinq catégories d'activités, voulues proches de la réalité socio-culturelle de la région. Ces activités sont elles-mêmes déclinées en un ensemble de sous-activités. Il s'agira ainsi des opérations suivantes:

Activité 1: Réhabilitation et promotion de l'élément de la Taskiwin par :

i) l'organisation des associations des troupes de Taskiwin, initialement associées à l'élaboration de la proposition d'inscription et dont le consentement a été enregistré, dans le cadre plus efficient d'une FEDERATION, qui sera le futur interlocuteur vis-à-vis des pouvoirs publics et des sponsors éventuels qui seront sollicités pour encourager et soutenir matériellement la réalisation des démarches et des programmes culturels visant la promotion de Taskiwin. LES ASSOCIATIONS SE SONT REUNIES DANS LE CADRE D'UNE FEDERATION AU COURS DE L'ANNEE 2021. La volonté des autorités locales et de l'Association Targa a eu raison des complications procédurales.

ii) appui aux troupes par des équipements et des savoir-faire en matière de l'organisation et de la gestion de la troupe, de participation aux différents événements et de la promotion de la danse. Les groupes de danseurs qui seront créés dans l'immédiat seront appuyés dans le cadre de la mise en œuvre de ce plan de sauvegarde à travers notamment la mise à leur disposition

des moyens leur facilitant, au début de leur carrière, de participer à des festivals et autres événements,

*Rencontre de concertation avec les troupes de danse Taskiwin 30 mars 2021.

*Deuxième rencontre de concertation 28 mai 2021.

iii) l'organisation de compétitions de danse dotées de prix pour motiver les jeunes pratiquants à perdurer dans leur engagement à revitaliser et sauvegarder la danse de Taskiwin:

Participation des troupes de danse Taskiwin au Festival national de Dekka et rythmes en 2018-2019-2020 et 2021.

Participation à l'exposition des arts plastiques de Bab zerkane en 2018;

Célébration de l'inscription de la danse Taskiwin sur la liste de l'Unesco à Taroudant 25 février 2018;

Participation de taskiwin à la caravane Portes de Taroudant (étape Tétouan) 17 mars 2019;

Evènement "expériences poétiques 3 à Marrakech 16 juin 2019;

Salon régional du livre à Taroudant 29 novembre 2019 ;

Soirée artistique au lieu de détention "prison agricole" de Taroudant 17 décembre 2019.

iv) Initiation de démarches nécessaires pour l'organisation et l'institutionnalisation d'un festival de dimension nationale entièrement dédié aux arts et aux pratiques de la danse de Taskiwin.

Activité 2: Transmission de l'élément aux jeunes générations

Activité 4 : Développement de recherche et de documentation autour :

i) de la constitution des archives orales de Taskiwin à partir d'enregistrements vidéo de témoignages de vieux "maitre de la danse". Un film documentaire est réalisé par le département de la culture montrant les détenteurs des savoir-faire liés à la taskiwin œuvrant à l'immortalisation des gestes de fabrication d'instruments et apparat utilisés dans la danse.

Des enregistrements vidéos des prestations des taskiwin immortalisant les gestes de la danse ont été réalisés par le département de la culture et diffusés sur les réseaux sociaux de la direction régionale de la culture.

B.3.c. Participation de communautés, de groupes ou d'individus aux activités de sauvegarde

Veillez décrire de quelle manière les communautés, les groupes ou, le cas échéant, les individus ainsi que les organisations non gouvernementales pertinentes ont participé de façon effective à l'exécution des mesures de sauvegarde, y compris en termes de rôles du genre. Décrivez le rôle joué par l'organisation ou l'organe chargé de l'exécution (dénomination, informations de référence, etc.) et les ressources humaines qui ont été mises à disposition pour la mise en œuvre des activités de sauvegarde.

Les communautés concernées par taskiwin ont été associées à toutes les phases de l'élaboration de cette évaluation. La participation des communautés à la mise en œuvre du plan de sauvegarde est assurée au travers d'un certain nombre de modalités notamment :

i) par le biais de leurs représentants au sein de la fédération des associations Taskiwin mise en place récemment. Les rencontres de concertation qui avaient eu lieu à Taroudant avaient tenu

compte des avis des associations et des acteurs locaux;

ii) à travers les praticiens et les détenteurs qui ont participé à la mise en œuvre des activités planifiées (transmission aux jeunes générations, enregistrements, ateliers, etc.)

Le département de la culture a demandé au point focal national de la convention 2003 et du chef de service du patrimoine immatériel de se concerter fréquemment par vidéo conférence avec les associations pendant les périodes de confinement pour évaluer l'état de l'élément en vue de préparer le présent rapport. La communauté des praticiens, les détenteurs des connaissances et des savoir-faire, les chercheurs, les jeunes (garçons et filles) ont apporté leur aide à la sauvegarde de l'élément et ont fourni les informations nécessaires à la rédaction du présent rapport. L'association Targa a envoyé sa contribution écrite.

B.3.d. Calendrier

Indiquez, sous forme de calendrier, les dates de mise en œuvre de chacune des activités.

Le confinement général au Maroc et les mesures draconiennes prises pour limiter la propagation de la pandémie ont eu raison des activités programmées et de leur calendrier. Néanmoins les communautés concernées par l'élément, la société civile et les pouvoirs publics ont réalisées quelques activités avant la pandémie et durant l'année en cours. Ces activités renvoient au plan de sauvegarde présenté et s'appuient sur les éléments présentés en B.3b. Il est vrai aussi que des événements festifs et ludiques portant ou associant la danse de la Taskiwin avaient eu lieu dans les villages de montagne et des communautés éloignées sans qu'ils soient ici inventoriés pour les raisons précitées. Notons que les échanges entre villages et entre communautés étaient soumis à des restrictions et souvent à des interdictions. Le président de la Fédération a confirmé l'organisation de la danse de la Taskiwin au sein de familles, de voisins et de communauté locale.

Activités de promotion à l'échelle nationale: 2018-2019 et 2021

Institution du Festival national de Taskiwin: Octobre 2021

Inventaire et documentation: Octobre 2021

Mobilisation et médiation pour la création de la fédération des associations de Taskiwin: depuis 2017, aboutissement en SEPTEMBRE 2021

Publication d'un beau-livre sur la danse Taskiwin: Prévu pour 2021 (reporté pour 2022).

B.3.e. Dépenses budgétaires

Veillez fournir le détail des montants des fonds utilisés pour la mise en œuvre de chaque activité (si possible, en dollars des États-Unis), en indiquant dans chaque cas l'origine du financement (sources gouvernementales, contributions en nature des communautés, etc.).

Les dépenses programmées sont largement au dessus des dépenses réelles pour les raisons déjà évoquées liées à la pandémie du coronavirus.

Le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication a dépensé le montant de 500 000 dollars pour l'organisation du Festival national de Taskiwin à Taroudant en octobre 2021.

L'essentiel des dépenses étant réservé aux personnes détentrices de l'élément et qui s'engagent réellement à son maintien et à sa transmission. En effet, des groupes/troupes de praticiens ont été filmés et diffusés sur les réseaux sociaux et les plateformes régionales et nationales et des ateliers été organisés en leur présence.

Le Ministère a également réservé un montant de ces dépenses à l'aide et à la documentation des connaissances et savoir-faire liés aux éléments (instruments de musiques et appareil) portés ou utilisés par les praticiens lors de la danse.

Achat de spectacle de 19 troupes de Taskiwin: 39 000 dollars

Hommage à deux anciens praticiens: 2 000 dollars

Ateliers d'inventaire et de formation: 2 000 dollars

Communication sur l'événement: 1 200 dollars

Documentation et archivage: 6 000 dollars

Les chiffres sont arrondis et le reste étant réservé à la logistique.

Les associations qui ont bénéficié de l'aide sont réparties équitablement selon les communes rurales abritant les communautés détentrices de l'élément.

B.3.f. Efficacité globale des activités de sauvegarde

Procédez à une évaluation globale de l'efficacité des activités menées pour parvenir aux résultats escomptés et de l'utilisation des fonds nécessaires à leur mise en œuvre. Veuillez indiquer de quelles manières les activités ont contribué à l'obtention des résultats et si d'autres activités auraient été mieux adaptées à cette fin. Indiquez aussi si les mêmes résultats auraient pu être obtenus avec de moindres ressources financières, si les ressources humaines disponibles étaient appropriées et si les communautés, groupes et individus concernés auraient pu participer davantage.

L'efficacité ne sera objective que s'il se base sur des éléments de statistiques mesurant son degré. Malheureusement aucune étude n'a été menée dans ce sens.

Cependant, nous pouvons affirmer que la mise en œuvre du plan de sauvegarde a pris du temps pour qu'il soit effectif pour deux causes essentiellement: la première est liées à l'état sanitaire global liés à la pandémie et le second est le retard enregistré pour l'obtention du récépissé provisoire portant sur la constitution de la fédération des associations de la danse Taskiwin.

L'association Targa-Aide porteuse du projet d'inscription a toujours essayé d'activer le plan de sauvegarde par les moyens de bord dont elle disposait. Les contacts et les réunions virtuelles permettent de dresser un premier état des lieux des contraintes, difficultés et défis auxquels les détenteurs de l'élément ont fait face pour faire durer la tradition.

Il s'agit en premier du financement des activités programmées qui n'a pas pu être obtenu sauf pour la tenue du premier festival national de Taskiwin qui, désormais fera partie des festivals officiels du département de la Culture qui seront organisés chaque année (engagement gouvernemental). Les restrictions budgétaires liées à la situation économique causée par la Covid 19 ont eu raison sur les engagements réels.

La communication autour de l'élément, l'action du département de la culture et des acteurs associatifs ont permis d'obtenir des résultats prometteurs qui laisse supposer la possibilité de réaliser le reste du plan de sauvegarde avec plus d'espoir. La volonté de sauvegarde est

essentiellement intrinsèque aux porteurs de la danse qui s'activent à la maintenir et à la transmettre. En témoigne l'enregistrement et le soutien aux 19 troupes inscrites au premier festival de Taroudant. La concurrence dans la sauvegarde de la tradition et dans la recherche de l'originalité a marqué cette première édition diffusée sur les réseaux sociaux. Ce qui a suscité l'émergence de nouvelles troupes qui réclament à leur tour une présence effective dans ce type d'événement. Ceci a montré que la création de troupes de la danse est continue et que le travail du département régional de la culture doit tenir compte de cette dynamique locale en les inventoriant pour la deuxième édition.

L'engouement des jeunes élèves pour la danse est réel en s'impliquant dans les ateliers parascolaires. Lors de l'atelier d'octobre 2021, les participants (une cinquantaine) étaient tous des jeunes filles dont deux en situation de handicap. La danse s'ouvre à son environnement et se place parmi les éléments culturels marquant l'identité du groupe.

Les ateliers poursuivront leurs activités dans le lycée-pilote Roudani à Taroudant.

En somme, les moyens financiers sont insuffisants mais les opérations de sauvegarde et de transmission s'opèrent avec efficacité et responsabilité de la part des porteurs de la danse de la Taskiwin.

Les résultats initialement prévus seraient plus intéressants si les mesures de sauvegardes prévues n'avaient pas été touchées par les conséquences de la pandémie.

C. Mise à jour des mesures de sauvegarde

C.1.

Plan de sauvegarde mis à jour

Veillez fournir une mise à jour du plan de sauvegarde inclus dans le dossier de candidature ou dans le précédent rapport. En particulier, veuillez donner des informations détaillées comme suit :

- a. a. Quels sont les objectifs principaux visés et les résultats concrets attendus ?
- b. b. Quelles sont les activités principales à mener pour atteindre ces résultats attendus ?
Veillez décrire les activités en détail et dans l'ordre d'exécution, en démontrant leur faisabilité.
- c. c. Comment le ou les États parties concernés soutiennent-ils la mise en œuvre du plan de sauvegarde mis à jour ?

La mise à jour du plan de sauvegarde a été élaborée en prenant en considération la persistance des restrictions liées aux rassemblements et réunions de groupes, en impliquant effectivement des représentants des communautés, notamment le président de la Fédération et de l'association Targa.

Le plan de sauvegarde puisera dans le premier en reprenant les activités non réalisées et qui pourraient l'être dans les prochaines années en tenant compte de l'évolution de l'état sanitaire national et international.

L'activité 1 du précédent plan de sauvegarde étant essentiellement réalisée, le Maroc continuera à apporter son appui aux troupes par l'organisation de compétition de danse en mettant l'accent sur les jeunes et la transmission. Il (le Maroc) s'engage à institutionnaliser l'organisation du Festival national de Taskiwin en festival annuel financé par le département de la Culture et les partenaires. La ville de Taroudant a abrité la première édition en 2021. Le festival redonnera à la danse la vigueur nécessaire lui permettant certainement de revitaliser les expressions et les savoir-faire qui lui sont liés.

L'activité 2 visant la transmission de l'élément aux jeunes générations a été déjà entamée durant la période précédente. Le Maroc s'engage à mettre en place au sein du Centre culturel (nouvellement construit) une équipe de professionnels de danse chargée de la formation des jeunes troupes dans un esprit de transmission et de fierté identitaire. L'expérience avec le Lycée Roudani montre que le développement de partenariats avec le ministère de l'Education nationale de l'Enseignement préscolaire et des Sports pour instaurer dans des écoles, collèges et lycées des activités liées à Taskiwin.

L'activité 3 visant l'encouragement de l'artisanat traditionnel associé à la danse sera maintenu dans le plan de sauvegarde mis à jour. De nouveaux artisans seront identifiés et leur savoir-faire documentés

L'activité 4 visant le développement de la recherche et de documentation autour de la danse sera maintenue par le travail d'inventaire (selon l'évolution de l'état sanitaire) à opérer par la Direction du patrimoine culturel et la Direction provinciale de la culture. Un beau livre sur

l'élément sera édité en partenariat avec l'Association Targa et l'Académie du Royaume du Maroc.

Les activités peuvent évoluer selon si les mesures d'allègement sont prises par le gouvernement marocain.

C.2.

Calendrier des activités à venir

Veillez fournir un calendrier du plan de sauvegarde mis à jour (sur une période d'environ quatre ans).

les concertations avec les communautés villageoises lors des différentes réunions ont permis de fixer de nouvelles priorités en ce qui concerne les mesures de sauvegarde à adopter pour les prochaines quatre années et qui insistent sur le maintien périodique du festival national de Taskiwin comme mesure phare.

Année 1:

Festival national de Taskiwin à Taroudant: Octobre 2022

Création de club des élèves dans un lycée pour la sauvegarde de la danse: Taroudant 2022

Atelier de formation des jeunes à la danse Taskiwin: Mars 2022 et Octobre 2022

Identification et inventaire de Taskiwin: Missions mai 2022

Publication d'un beau livre sur Taskiwin: Novembre 2022

Année 2:

Festival national de Taskiwin à Taroudant: Octobre 2023

Création de club des élèves dans un lycée pour la sauvegarde de la danse: Taroudant 2023

Atelier de formation des jeunes à la danse Taskiwin: Mars 2023 et Octobre 2023

Identification et inventaire: mission mai 2023

Année 3:

Festival national de Taskiwin à Marrakech: Octobre 2024

Création de club des élèves dans un lycée pour la sauvegarde de la danse: Taroudant 2024

Atelier de formation des jeunes à la danse Taskiwin: Mars 2024 et Octobre 2024

Identification et inventaire de Taskiwin: mission mai 2024

Année 4:

Festival national de Taskiwin à Marrakech: Octobre 2025

Atelier de formation des jeunes à la danse Taskiwin: Mars 2025 et Octobre 2025

Identification et inventaire de Taskiwin: mission mai 2025

C.3.

Budget des activités à venir

Veillez fournir les estimations des fonds requis pour la mise en œuvre du plan de sauvegarde actualisé (si possible, en dollars des États-Unis), en identifiant les ressources disponibles (sources gouvernementales, contributions en nature des communautés, etc.)

Festival national de Taskiwin à Taroudant: 50 000 dollars
Création de club des élèves dans un lycée pour la sauvegarde de la danse: 1000 dollars
Atelier de formation des jeunes à la danse Taskiwin: 3000 dollars
Identification et inventaire de Taskiwin: 3000 dollars
Publication d'un beau livre sur Taskiwin: 15 000 dollars

Festival national de Taskiwin à Taroudant: 60 000 dollars
Création de club des élèves dans un lycée pour la sauvegarde de la danse: 1000 dollars
Atelier de formation des jeunes à la danse Taskiwin: 4000 dollars
Identification et inventaire: 3000 dollars

Festival national de Taskiwin à Taroudant: 60 000 dollars
Création de club des élèves dans un lycée pour la sauvegarde de la danse: 1000 dollars
Atelier de formation des jeunes à la danse Taskiwin: 3000
Identification et inventaire de Taskiwin: 3000 dollars

Festival national de Taskiwin à Taroudant : 60 000 dollars
Atelier de formation des jeunes à la danse Taskiwin: 3000 dollars
Identification et inventaire de Taskiwin: 3000 dollars

Le budget prévu ne répond pas aux aspirations de sauvegarde de l'élément mais tient compte du manque des ressources financières suite à la crise économique engendrée par la pandémie dans tous les secteurs des activités socio-économiques et culturelles.

C.4.

Participation des communautés

Veillez décrire comment les communautés, groupes et individus ainsi que les organisations non gouvernementales pertinentes ont été impliqués, y compris en termes de rôles du genre, dans la mise à jour du plan de sauvegarde et comment ils seront impliqués dans sa mise en œuvre.

La communauté pratiquant la danse Taskiwin s'implique activement dans les activités programmées ou non programmées visant sa sauvegarde, sa mise en valeur et sa diffusion par l'intermédiaire des outils traditionnels (événements restreints, occasions familiales) ou de moyens modernes de transmission ou de diffusions (web, facebook, groupe de diffusion whatsapp, radios, etc.)

La présidence de la fédération et l'association Targa participent activement à la mise en valeur de la danse et la diffusion des connaissances en appelant à son intégration dans les conservatoires de musique et à l'enseignement des savoir-faire et connaissances associés à la danse dans les établissements dédiés (maison d'artisanat par exemple).

Les échanges lors de la préparation du rapport avec la communauté et les partenaires, notamment avec l'association Targa ont mis en exergue les efforts consenties par les praticiens et leurs familles pour organiser des événements locaux associant la danse Taskiwin lorsque la

situation le permettait et malgré le manque à gagner par les troupes de danses suite à l'absence de fêtes, de prestations, de touristes et de festivals. Les échanges ont été dans la langue maternelle des praticiens, outils indispensable pour leur redonner confiance et transmettre leurs aspirations.

C.5.

Contexte institutionnel

Veillez indiquer quelles institutions sont en charge de la gestion locale et de la sauvegarde de l'élément inscrit sur la Liste de sauvegarde urgente, notamment :

- a. a. l'(les) organisme(s) compétent(s) impliqué(s) dans sa gestion et/ou sa sauvegarde ;
- b. b. l'(les) organisation(s) de la communauté ou du groupe concernée(s) par l'élément et sa sauvegarde.

1. Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication. Direction du patrimoine culturel
2. Direction régionale de la culture Agadir
4. conseil Régional de la province de Taroudant
5. Association Targa-Aide
6. Fédération Taskiwin

D. Participation des communautés à l'établissement du présent rapport

Décrivez les mesures qui ont été prises pour assurer la plus large participation possible des communautés, des groupes et, le cas échéant, des individus ainsi que des organisations non gouvernementales pertinentes concernés pendant la préparation du présent rapport.

La communauté pratiquant la danse Taskiwin a été associée à l'élaboration de ce rapport et est avisée depuis le début de façon continue de son évolution. Le rapport se base sur les informations recueillies sur le terrain lors des visites du point focal national ou du chef de service du patrimoine culturel immatériel (Direction du patrimoine culturel). Les informations portent sur l'état de l'élément et des praticiens, leur situation durant les périodes de confinement, les mesures prises, la constitution de la fédération, l'intervention des partenaires locaux et nationaux et l'évaluation des activités réalisées.

l'élaboration du rapport est l'aboutissement d'un long processus de concertation avec la communauté concernée. selon le calendrier suivant

- 13 mars 2021, première réunion de préparation avec la participation des cadres de la Direction du Patrimoine Culturel, Ahmed Skounti, expert en PCI, et Mohamed Mahdi acteur associatif
- 30 mars 2012 réunion en ligne avec les représentants de la communauté rassemblé au siège de la Direction provincial de la Culture de Taroudant, tandis que les cadres de la DPC et Ahmed Skounti ont assisté en ligne pour minimiser les déplacements
- 28 Juin 2021 réunion présentielle au siège de la direction provinciale de la culture à Taroudant tout en respectant les mesures de distanciation physique. Les représentants des communautés ont exposé l'état de la pratique dans les conditions de la pandémie et ont concerté sur rédaction du présent rapport.
- Mustapha JLOK, point focal de la convention 2003 s'est déplacé à Taroudant à l'occasion de l'organisation du premier festival national de Taskiwin pour valider avec les communautés le rapport

A ceci s'ajoute la tenue de la première réunion en ligne le vendredi 13 mars 2021, avec la participation large des représentants des communautés.

E. Signature au nom de l'État partie

Le rapport doit être signé par un responsable habilité à le signer pour le compte de l'État, avec la mention de son nom, de son titre et de la date de soumission.

Nom

Khiara Youssef

Titre

Directeur du patrimoine culturel

Date

26-11-2021

Signature



Chargement du rapport périodique signé